

Septembre 1868

Charles Langlois, exilé

Par Michel Langlois, n°646
St-Jean-sur-Richelieu

Charles Uldoric Langlois, 46 ans, cultivateur apparemment prospère de St-François-du-sud, prend l'exil pour les États-Unis, espérant que sa famille le suivra lorsqu'il aura trouvé du travail. Suivons à la trace cet exilé, essayons de saisir ses motifs et par le fait même, en apprendre un peu plus sur cette époque de l'histoire du Canada-français.

Dix heures du matin, un jour sombre de fin d'été 1868. Le cabrouet (cabriolet) quitte la maison de ferme du Chemin St-François, et s'engage dans le petit rang qui descend et traverse la Rivière-du-Sud. Le passager, Charles Langlois, jette un dernier regard sur sa maison, sa ferme de St-François-du-Sud et l'émotion le saisit lorsqu'il voit peu à peu disparaître ses prés.

Devant lui, des milliers d'oies blanches virevoltent au dessus des champs de blé en signe d'adieu. Au loin, on aperçoit le Mont St-Anne et le fleuve St-Laurent à ses pieds. Derrière la lignée d'arbres, on devine l'Île d'Orléans.

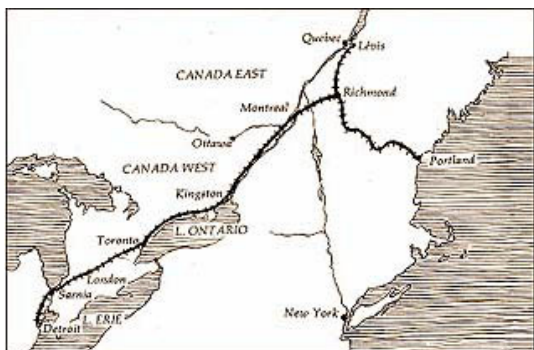
Charles se rend à Lévis prendre le train. En un peu plus de six jours, si tout va bien, son voyage le conduira aux États-Unis, plus précisément à Warren, dans le Rhode Island, où on lui a dit qu'il se trouverait facilement du travail. Le bruit court partout, dans la campagne, au village, que l'ouvrage ne manque pas aux États-Unis. En effet, depuis la fin de la Guerre de sécession, trois ans plus tôt, les fabriques de tissu, de cuir et de brique tournent à plein régime et c'est par centaines que les chasseurs de têtes parcourent les campagnes



Locomotive no 162 - Grand Trunk Railway, dans une épreuve à l'albumine, vers 1860 (Musée des beaux-arts du Canada).

canadiennes dans le but de recruter de la main d'œuvre. En fait, il leur faut remplacer la population d'ouvriers qui délaissent les manufactures de l'est des États-Unis pour l'ouest où les salaires sont plus élevés. Et les Canadiens-Français sont réputés pour être durs à la tâche et faciles à conduire. Une main d'œuvre plus intéressante à embaucher que les immigrants Irlandais réputés pour se syndiquer rapidement.

Le voyage en train n'est pas de tout repos. En raison du nombre élevé d'immigrants en provenance d'Europe par bateau jusqu'à Québec, ils sont nombreux à prendre le train à Lévis pour Montréal. Aussi, la compagnie de chemin de fer dut prendre la décision d'aménager des wagons de marchandises en voitures pour passagers.



Chemin de fer du Grand Tronc dans les années 1850

Avec pour bagage une grosse valise, trop pesante à son goût, Charles monte à bord du train, muni de son billet. Ce voyage sera pour lui son baptême du train.

En raison du coût élevé d'un billet de train, on ne le prend pas sans raison, d'autant plus qu'il faut déboursé autant pour le retour.

Le compartiment qu'on lui a assigné est déjà surpeuplé. Certains passagers, des immigrants en apparence, ignorant toutes les règles de bienséance, accaparent trop de place, utilisant même les bancs pour ranger leur bagage. Le contrôleur peine à leur faire entendre raison. Finalement, c'est au sein d'une famille que Charles Langlois trouve un siège. Assis depuis peu, sa délicatesse le fait se lever d'un bond lorsqu'une dame âgée semble convoiter son espace des yeux. Spontanément, il lui offre sa place, s'obligeant à utiliser sa propre valise comme siège. Cette option lui permettra toutefois de choisir un endroit moins bruyant car déjà, les enfants ont commencé à se chamailler. Le voyage sera long.

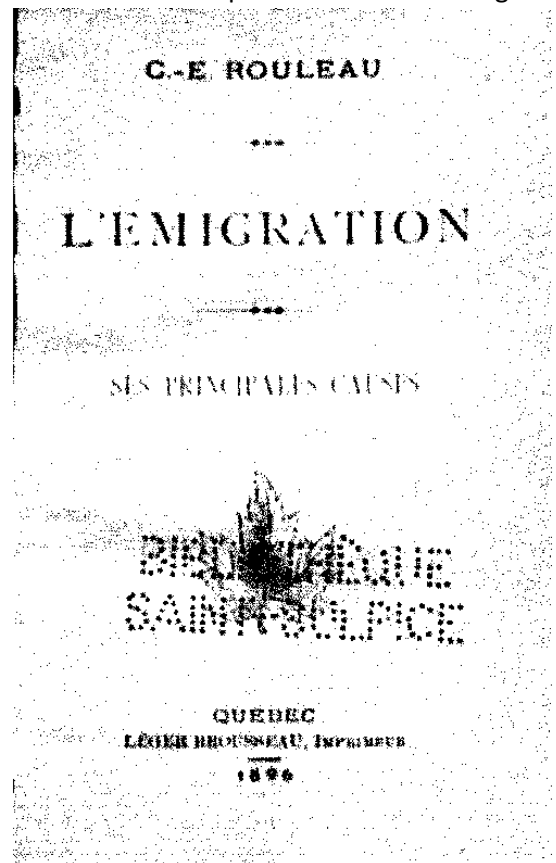
À partir de la Pointe-Lévis le train du Grand Trunk Railway of Canada se rend à Richmond dans les Cantons de l'Est. Quelques heures d'attente à la gare et Charles change de train pour Montréal, en passant par Acton et St-Hyacinthe. En gare à Montréal, il faut attendre au lendemain pour le transfert à bord du train qui va à Burlington, au Vermont, en passant par St-Jean. De Burlington, à bord d'un wagon de la Rutland & Burlington Railroad, il lui faudra trois jours pour se rendre à Boston, puis une autre journée pour arriver à Warren, dans le Rhode Island, lieu de sa destination. Chaque fois qu'il monte à bord d'un wagon, c'est un nouveau défi pour se trouver un siège. Sa générosité du début s'estompe avec le temps lorsqu'il voit s'approcher une personne âgée, faisant mine de regarder ailleurs. Charles Langlois a appris de son trajet de Lévis à Richmond.

Le voyage n'est pas donné : le seul trajet de Burlington à Boston coûte \$27, repas non compris. Mais si on achète son billet de train à Saint-Jean, pour sa destination finale, il peut en coûter \$700 et jusqu'à \$1000 pour une famille de huit personnes. Les candidats à l'émigration sont tellement nombreux que les billets se vendent à l'encan dans chaque station. En comparaison, une corde de bois de 3 pieds coûte en moyenne \$1.50. Le prix total du voyage pour un passager correspond donc au coût de chauffage d'une famille durant de nombreuses années. Certains ont même dû vendre leur terre pour acquitter le prix d'un passage.

À 46 ans, quitter sa femme Marguerite, ses six enfants et partir pour l'inconnu est une décision difficile à prendre. Il espère toutefois que sa famille pourra le rejoindre lorsqu'il sera établi aux États-Unis. Mais au prix du billet de train pour un passager, il n'en voit pas le jour.

En quittant St-François-du-Sud pour émigrer au sud de la frontière, Charles délaisse une terre acquise par son arrière-grand-père Joseph (Rose Gagnon) en 1735, exploitée par son grand-père Clément (Rose Kemmeneur) et son père Charles jusqu'à sa mort, en 1844. Il s'agit donc d'une terre ancestrale occupée par quatre générations, qu'il quitte la mort dans l'âme.

Avant lui, ses frères Eustache, Isidore et Pierre ont quitté la maison pour s'établir à Armagh où ils se sont



mariés. À la maison, vivent sa mère Françoise et Marguerite, sa femme, et ses six enfants dont l'aîné Phidyne, âgé de 19 ans qui se voit prendre la charge de la ferme. Il sera aidé du beau-frère de Charles, Joseph Fortin, époux de sa sœur Élizabeth, lesquels viennent vivre à la maison suite au départ de Charles Uldoric pour les États.

Quelles sont les raisons qui peuvent motiver un fermier bien établi sur une terre ancestrale, à la tête d'une famille nombreuse à quitter le confort de la campagne pour aller s'échiner 12 heures par jour et se ruiner la santé dans une fabrique de tissu au sud de la frontière américaine et pour un salaire de misère?

Cent quarante ans plus tard, Il est difficile de donner une réponse précise à cette question. Toutefois, plusieurs indices nous permettent d'avancer des hypothèses crédibles.

À la mort de son père Charles, en 1844, Charles Uldoric s'est vu confier, à 22 ans, la lourde charge de chef de famille, aidant sa mère, Françoise Boivin, à tenir la ferme et à élever en quelque sorte, ses neuf frères et sœurs. Premier garçon de la famille après sa sœur Françoise née deux ans avant lui, Charles hérite ainsi du droit d'aînesse, comme on disait autrefois, avec tous les droits et obligations venant avec la tâche de chef de famille.

Nourrir tout son monde à partir d'une terre qui produit de moins en moins oblige le cultivateur à se doter de pièces d'équipement moderne de façon à améliorer le rendement de la terre. En 1860, les fermes en général produisent moins que quarante à cinquante ans plus tôt. En 1820, l'arpent de terre ensemencé en blé produit de 12 à 15 minots. En 1860, il peine à atteindre 8 à 10 minots. Il en est de même pour toutes les céréales et les pommes de terre.

L'équipement coûte cher. De même que les animaux qu'il faut acheter si on veut grossir son troupeau. Une solution s'offre alors au cultivateur: le crédit. Mais les taux d'intérêts pratiqués sont usuraires, il atteignent parfois 12%.

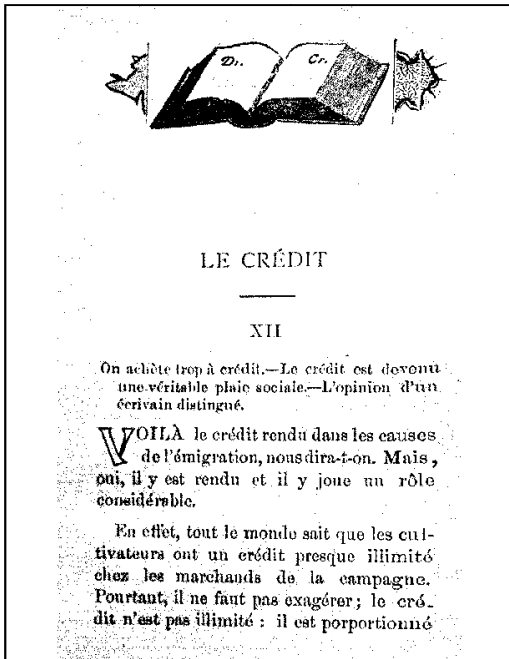
Quant on croit avoir pris le dessus avec de l'équipement, que la terre a recommencé à produire suffisamment, la chute du prix des céréales lorsqu'elle survient contribue à appauvrir le fermier davantage.

À force de signer des hypothèques pour joindre les deux bouts, c'est la valeur du patrimoine qui s'en va chez le créancier. Parfois, pour arriver à régler ses dettes, le cultivateur n'a d'autre choix que d'opter pour l'exil. Au moins, un salaire régulier lui permettra de manger à sa faim et de nourrir sa famille.

Il n'existe aucune preuve connue pour affirmer que Charles Uldoric Langlois a dû s'exiler pour payer ses dettes. Si ce fut une raison, elle ne fut pas la seule sûrement puisqu'un autre indice nous permet de croire que la vocation d'habitant qu'il s'est vu imposer ne lui convenait peut-être pas. S'il s'est astreint à exploiter la ferme héritée de son père, il l'a fait pour nourrir sa famille et celle de son père, plus porté vers l'instruction des enfants que vers la terre comme telle.

Au baptême de ses enfants, Charles Uldoric Langlois indique qu'il est maître d'école. D'ailleurs, quelques années après son arrivée à Warren, dans le Rhode Island, on le trouve en charge d'une école destinée aux enfants des Canadiens-Français. La communauté de compatriotes est tellement importante que des écoles, des églises se construisent pour leur bénéfice.

Un autre motif qui tend à appauvrir l'habitant a trait aux obligations découlant du droit d'aînesse:



Si un frère ou une sœur quitte la maison pour s'établir ailleurs, c'est le devoir du père d'aider son fils à s'établir en lui donnant un cheval, ou une vache ou de l'équipement. Quant aux filles, il est d'usage de leur procurer un trousseau. Le père décédé, cette responsabilité incombe à son remplaçant.

Ces dépenses se produisent n'importe quand, sans qu'on puisse les planifier longtemps d'avance. On doit donc souvent recourir au crédit.

À l'exception de sa sœur Françoise, partie deux ans avant la mort de son père, c'est sous la responsabilité de Charles Uldoric que tous ses autres frères et sœurs quittent la terre paternelle pour aller s'établir ailleurs, à Saint-Vallier ou à Armagh. Autant d'occasions de déboursés importants pour un jeune chef de famille précipité dans ce rôle qu'il ne semble pas avoir choisi.

Peu après son arrivée à Warren, dans le Rhode Island, Charles Langlois trouva un emploi dans une fabrique de tissu. Quelques mois plus tard, le 14 janvier 1869, probablement par procuration, il vendit sa ferme à son beau-frère, Joseph Fortin. Toutefois, lors de la vente,

Charles se réserve une parcelle de terre de cinq perches et quatorze pieds avec front sur la rivière-du-sud. Ainsi, il assure ses arrières advenant que son séjour aux États-

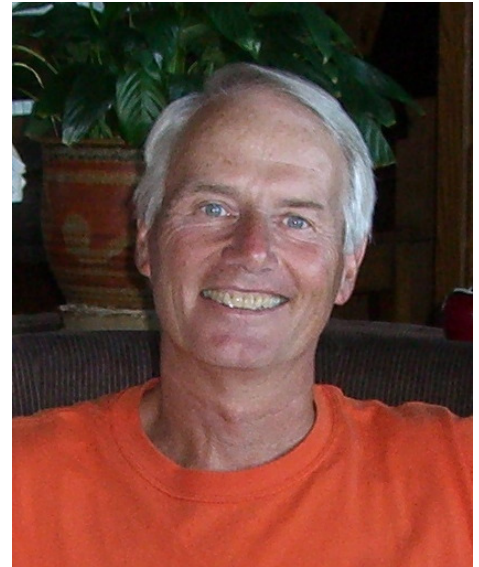
Unis tourne mal et qu'il se voie dans l'obligation de revenir au Québec.

Sa famille occupe toujours la maison au recensement de 1871, suggérant que sa femme et ses enfants sont allés le rejoindre plus de trois ans après son départ. Joseph Fortin et sa femme Élizabeth habitent également la maison paternelle. Au cadastre de 1875, Joseph Fortin occupe le lot familial.

La terre paternelle change de mains en 1883. Sévère Allaire, âgé de 32 ans, déjà propriétaire du lot voisin, achète le lot n° 153 de Joseph Fortin. La terre demeure dans la famille Allaire jusqu'à aujourd'hui, encore exploitée par l'arrière petit-fils.

Immédiatement après la vente, Fortin quitte le pays avec sa femme (aucun enfant né du couple) pour Warren, Rhode Island. Le répertoire de la ville de Warren mentionne que Joseph Fortin demeure au 64, North Water et qu'il est ouvrier.

Quatorze ans après son exil, Charles Langlois meurt à 61 ans le



Gene Langlois n°613, arrière-petit-fils de Charles-Uldoric Langlois. Ses recherches sur sa famille ancestrale ont permis l'écriture de cet article. En septembre dernier, cet américain domicilié à Coupeville, dans l'état de Washington, a réalisé le rêve de tout amateur d'histoire et foulé le sol de ses ancêtres, à 5000 kilomètres de son domicile.



L'épitaphe de Charles Langlois mort en 1882. Dans le lot du cimetière de Warren, Rhode Island, repose également sa sœur Élizabeth, l'épouse de Joseph Fortin.

31 décembre 1882. Son fils aîné, Charles Onésime **Phidyme** (Léa-Olive Morin) meurt prématurément de dysenterie à Warren en 1901 à l'âge de 51 ans, quelques mois seulement avant la naissance de son fils Georges-Henry. Ses descendants se sont établis principalement à San Francisco, en Californie ou au Montana. On retrouve également des descendants du couple dans l'état de Washington et dans le Dakota du Nord, même au Nevada et en Alaska.

De 1840 à 1930, on estime à 900,000 le nombre d'habitants de la province de Québec qui traversèrent la frontière vers les États-Unis. L'essentiel des ces émigrants se dirige vers les usines des villes industrielles du nord-est, principalement vers la Nouvelle-Angleterre. Certaines villes comme Lowell au Massachusetts, et Manchester, au New-Hampshire, vont accueillir plusieurs d'entre eux et il s'y formera de véritables quartiers, voire d'authentiques paroisses canadiennes -françaises et catholiques.

L'émigration: ce qu'en pensaient les politiciens

«Laissez-les partir, c'est la canaille qui s'en va!» Ces paroles, ont été prononcées en 1867 par Georges-Étienne Cartier, celui qui est considéré

comme le père de la Confédération canadienne. Comme la plupart des politiciens de l'époque, il ne voulait pas s'avouer que le mouvement d'émigration était des plus sérieux; c'est pourquoi il tâchait de se persuader que c'était l'élément le moins désirable qui s'en allait. L'histoire a plutôt démontré le contraire. À preuve, cet extrait d'un ouvrage écrit par Alexandre Bélisle et intitulé *Histoire de la presse franco-américaine* en 1911:

«Si Cartier eût vécu (il est mort en 1873) pour être témoin des événements qui se sont accomplis plus tard, il serait bien revenu de ses prétentions; il n'aurait pu faire autrement que de reconnaître que, dans son ensemble, le peuple canadien-français des États-Unis constitue l'un des meilleurs éléments qui composent cette république, et il aurait admis ce fait à l'instar de tant d'écrivains, de philosophes et d'hommes publics américains qui ont fait l'éloge de notre race aux États-Unis.»

Les descendants de **Charles** Uldoric Langlois et de Marguerite Guillemette se comptent par centaines aux États-Unis. Parmi leurs descendants figure Gene Langlois, n°613, un directeur d'école retraité domicilié dans l'état de Washington. Nous désirons le remercier d'avoir partagé le fruit de ses recherches, ce qui a rendu possible l'écriture de cet article.

* * *

